

Date de la demande :



Inscription Restauration et Garderie scolaire 20 .. / 20 ..

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Classe :

ENFANT

Sexe : F M

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Ville :

Pays :

Adresse de l'enfant :

RESPONSABLES LÉGAUX

PARENT 1

Nom :

Prénoms :

Adresse :

*Tél mobile :

Tél domicile :

*Mail :

***Mention obligatoire**

Parent(s) à facturer :

Parent 1 :

Parent 2 :

Numéro d'allocataire CAF :

Parent 1 :

Parent 2 :

PARENT 2

Nom :

Prénoms :

Adresse :

*Tél mobile :

Tél domicile :

*Mail :

Numéro d'allocataire MSA :

Parent 1 :

Parent 2 :

Garde alternée :

Inscription à la restauration scolaire

Les tarifs et le règlement intérieur sont disponibles sur le site de la ville : www.bourcefranc-le-chapus.fr

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Occasionnellement

Inscription à la garderie

Matin : **7h30 - 8h50**

Soir : **16h30 - 18h30**

Lundi : *Matin - Soir

Mardi : *Matin - Soir

Jeudi : *Matin - Soir

Vendredi : *Matin - Soir

Occasionnellement

***Rayer la mention inutile**



L'inscription aux accueils périscolaires est automatique. Une facturation sera effectuée selon les présences réelles de votre enfant.



LES TARIFS APPLIQUÉS SONT EN FONCTION DES RESSOURCES DU FOYER. SI AUCUN JUSTIFICATIF N'EST FOURNI, LE TARIF MAXIMUM SERA APPLIQUÉ.



La révision du quotient familial a lieu au 1er Janvier de chaque année. Il peut être modifié en cours d'année uniquement en cas de naissance, séparation, décès ou perte d'emploi, sur demande écrite de la famille accompagnée de la copie du justificatif. Je prends note que si je ne fournis pas mon attestation CAF de quotient familial, je serai facturé du tarif maximum appliqué pour la prestation.

Si vous désirez que le tarif maximum vous soit appliqué, merci de cocher la case ci-contre :

Je soussigné(e),, Responsable légal de, atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur.

PERSONNES A PRÉVENIR (autres que les parents) AUTORISÉES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

Nom, prénom, lien de parenté, tél mobile, tel domicile :

- 1
- 2
- 3
- 4

P.A.I Projet d'Accueil Individualisé

Allergie(s) : Alimentaire : Médicamenteuse : Maladie : Autre :

Le P.A.I. (formulaire ou ordonnance) est à fournir AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE ainsi que la trousse d'urgence, si nécessaire. Pour la mise en place ou le renouvellement du P.A.I., s'adresser aux directeurs(trices) d'écoles.

AUTORISATION DE TRANSFERT D'INTERVENTION MÉDICALE OU CHIRURGICALE D'URGENCE

Sous réserve d'en être préalablement informés, je(nous) soussigné(ons),

Parent 1
et/ou Parent 2
de l'enfant

autoriser le transfert vers l'hôpital le mieux adapté par les services de secours d'urgence, pour que puisse être pratiqués, en cas d'urgence, tout examen, soin, intervention chirurgicale y compris anesthésie, sur notre enfant.

Médecin traitant :

Tél :

Autorise la ville de Bourcefranc-Le Chapus à reproduire ou présenter la ou les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre d'activités et/ou de sorties et représentant mon enfant ci-dessus désigné, sur tout support de communication existant ou à venir. A tout moment, elle peut être retirée en informant la ville de Bourcefranc-Le Chapus par écrit qui archivera ou détruira les photos /vidéos de mon enfant.

Pièces justificatives :

Attestation du quotient familial CAF.

Fait à Bourcefranc-Le Chapus,
Le :

Signature (s) :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé "Base élèves" pour vous permettre d'être référencé et contacté dans le cadre du traitement de l'inscription scolaire de votre enfant. La fiche est transmise au service comptable de la ville pour traitement en vue de la facturation, et au responsable du service "cantine/garderie". Les informations sont conservées uniquement pendant la durée de scolarisation de votre enfant. Conformément à la loi "informatique et liberté" et au Règlement Général de la Protection des données (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, de modification, et de rectification aux données vous concernant. Vous trouverez les modalités d'exercice de ce droit d'accès dans notre politique de protection des données : www.bourcefranc-le-chapus.fr

